

Un trottoir le long de la façade du lavoir

Lors du dernier Conseil municipal, Claude Largeau a évoqué les avancés des travaux du lavoir. « *La charpente a été terminée il y a un mois et les ardoises pour recouvrir le toit arrivent cette semaine. Les joints intérieurs sont commencés et il va falloir faire un trottoir sur la totalité de la façade, afin de combler le dénivellement. Une plus-value de 6 103 € HT* ».

Une souscription publique

Le lavoir fut acheté par la commune vers 1846 et reconstruit en 1881-1884.

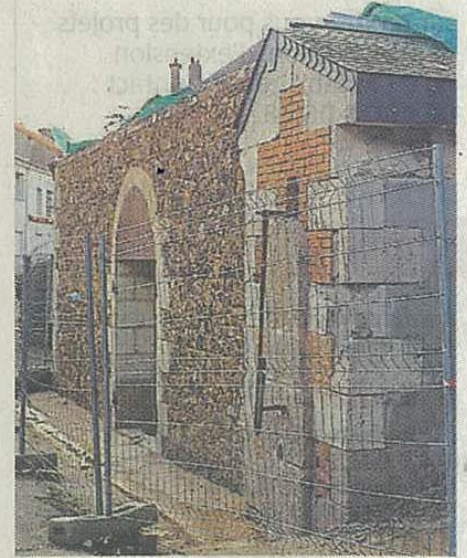
À cette fin, une souscription publique a rapporté 410 francs. En 1908, en raison de la baisse de débit de la source alimentant le lavoir, un abaissement de la cuvette du lavoir est décidé.

Au début du XX^e siècle, la

municipalité adjoint au lavoir qu'elle vient de restaurer un local pour recevoir la pompe des sapeurs-pompiers. Une potence avait été établie pour faire sécher les tuyaux. Ce local servit jusqu'en 1973, date à laquelle celui-ci a été transféré sur la route de Château-Bourdin.

La vétusté et le fait que l'Europe apportait des subventions dans le cadre du programme Feader pour la rénovation du patrimoine ont conduit l'ancienne équipe, en 2012, à faire établir un diagnostic et chiffrer les travaux pour la conservation du patrimoine.

Le montant s'élève à 83 048,71 € TTC, sachant que les travaux sont subventionnés à hauteur de 63 % et doivent être achevés le 30 juin pour bénéficier de la subvention de l'Europe.



Le trottoir devant le lavoir en travaux est destiné à combler le dénivellement.